

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	33 (1961)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	La participation des familles à l'organisation et au développement des communautés de quartier dans les villes nouvelles
<b>Autor:</b>	White, L.E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125175">https://doi.org/10.5169/seals-125175</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **La participation des familles à l'organisation et au développement des communautés de quartier dans les villes nouvelles**

par L. E. White

**Harlow: une expérience passionnante à laquelle nous consacrerons prochainement un numéro.**

7

Une ville n'est pas seulement un ensemble de briques et de mortier: elle vit de l'activité de ses habitants. La pierre de touche de la réussite d'un plan d'habitations est la question: «A-t-il donné naissance à une communauté vivante?» Je crois que cette vue générale sera approuvée par tous ceux qui, œuvrant dans le domaine de l'urbanisme, mettent l'accent sur l'importance de la famille. Ces idées générales sont faciles à exprimer; cependant les ensembles de logements réalisés dans différents pays montrent qu'elles sont difficiles à traduire dans la pratique.

En Grande-Bretagne, nous avons tâché de tirer la leçon de nos propres erreurs du passé; nous avons fait, surtout dans les nouvelles villes, des efforts considérables pour créer des communautés réelles et viables. Je crois que l'expérience que nous avons ainsi acquise peut être de quelque utilité pour d'autres travaillant dans le même domaine. C'est pourquoi j'ai essayé, dans ce bref rapport, de donner une idée des principes que nous avons suivis à Harlow et un aperçu des résultats obtenus.

## **Comment peut-on créer une communauté?**

Beaucoup considèrent qu'une communauté ne saurait être créée de toutes pièces, mais qu'elle doit être le fait d'une longue évolution au cours des années. Cette opinion est assez bien la mienne, encore qu'elle ne reflète pas toute la vérité.

Le terme «community development» est maintenant d'emploi international pour décrire le processus par lequel les efforts des habitants eux-mêmes sont combinés avec ceux des autorités pour améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles de leur communauté.

«Community» est devenu un terme dont on abuse et auquel on donne maintenant des significations bien variables dans les différentes parties du monde. Pour quelques-uns, il est interprété dans le sens d'une entité physique ou territoriale étroite et signifie tout simplement «voisinage» ou «quartier». D'autres lui accordent une signification plus riche, un contenu émotionnel, voire même spirituel. Pour eux, la vraie communauté ne saurait exister si les personnes habitant un quartier n'ont pas le sentiment d'appartenir à celui-ci et même de s'appartenir, en quelque sorte, les uns aux autres. A Harlow, nous penchons plutôt pour cette dernière interprétation plus ample et plus riche. La devise de la ville, qu'on lit sous les armoires de la corporation, est tirée de l'épître aux Corin-

thiens: «Membres les uns des autres.» Tel est notre but: mais j'hésiterais cependant à affirmer que nous l'ayons déjà atteint.

Je suis cependant convaincu de ceci: le développement d'une communauté ne saurait être promu avec succès du dehors, ni imposé par une autorité supérieure. Il doit naître de l'action spontanée des habitants eux-mêmes. Toutefois, il est certain que les autorités peuvent faire beaucoup pour alimenter et encourager la vie de la communauté; inversement, en s'abstenant, par exemple, de fournir des locaux de réunion adéquats, elles peuvent en arriver à frustrer et empêcher la vie sociale. Il nous faut avouer que cela s'est produit souvent dans le passé.

Un facteur important dont l'autorité urbanistique a le contrôle, c'est la conception du plan directeur. Un bon plan de distribution des unités de voisinage doit prévoir des magasins, des cliniques, des centres sociaux, des foyers de jeunesse, des églises, des terrains de jeu et de sport, des services de santé. Des emplacements seront réservés d'avance pour ces services essentiels, quand bien même leur aménagement, par les soins d'organismes privés ou officiels, en seraient remis à plus tard, lorsque le besoin s'en fera sentir.

Un quartier bien structuré, comportant une variété de lieux de réunion, rendra les contacts sociaux plus aisés et fournira un cadre souple dans lequel les habitants pourront créer et gérer leurs propres institutions.

## **L'organisation des services sociaux à Harlow**

La structure des quartiers de Harlow a été conçue suivant un plan assez inusité. La ville, dont il est prévu que la population atteindra 80 000 habitants, est divisée en quatre grandes sections disposées autour du «Town centre». Chaque section est composée d'un certain nombre d'unités de voisinage plus petites, dont chacune comporte une population de cinq à sept mille personnes et possède sa propre école primaire. Les petites unités de voisinage d'un secteur sont groupées autour d'un centre commercial relativement important, équipé d'une série assez complète de services communaux: bureau de poste, centre médical, bibliothèque, église, foyer communal, terrain de jeu et de sport, salle de danse, restaurant et quelque quarante boutiques. On voit que, même à supposer qu'un foyer communautaire social n'ait pas été installé, les habitants ont maintes occasions de se rencontrer et de se créer des relations.

Les secteurs de l'instruction, les services communaux et les loisirs extérieurs sont tous trois organisés selon trois échelons superposés :

### **L'instruction**

1. Ecoles primaires au niveau des petites unités de voisinage.
2. Ecoles secondaires dans les zones de verdure qui séparent les grandes sections de la ville.
3. Etablissements d'enseignement supérieur au centre de la ville.

La plupart des écoles de la ville sont utilisées aussi accessoirement comme centres de récréation. Quelques-unes des écoles secondaires servent ainsi le soir de foyer de jeunesse.

8

### **Les services communaux**

1. Petites salles de réunion à tous usages, pour les habitants des unités de voisinage. Ces locaux sont éparpillés en divers endroits dans les quartiers d'habitations.
2. Centres sociaux situés au centre de chacune des grandes sections de la ville et pouvant desservir de 10 000 à 20 000 habitants.
3. Salles principales de réunion, cinémas, théâtre, piscine, situés au centre même ou près du centre de la ville.

### **Les loisirs extérieurs**

1. Terrains de jeux au milieu ou à proximité immédiate des quartiers d'habitations.
2. Terrains de sports dans les zones de verdure qui séparent les grandes sections de la ville.
3. Stade et parc municipaux dans la région centrale de la ville.

Les écoles, les églises, les «pubs» (cafés) et les cantines d'usines offrent aussi des locaux pour quelques-unes des activités sociales de la ville; actuellement déjà, plus de soixante locaux de la sorte sont affectés aux activités de plus de quatre cents associations ou groupements divers. Le genre d'activité est extrêmement divers: c'est ainsi que l'on compte plus de cinquante organisations de jeunesse, plus de cent clubs de sport, plusieurs groupements féminins, et une gamme étendue d'associations culturelles. Comment tout cela a-t-il pu être réalisé?

Pour encourager les gens à «prendre racine» et à jouer un rôle actif dans le développement d'une nouvelle communauté, il faut absolument qu'ils soient bien renseignés sur l'endroit où ils viennent habiter. Ce processus d'information débute avant même que les nouveaux résidants ne s'implantent à Harlow. C'est ainsi que des conférences sont faites dans les usines qui sont sur le point d'être transférées à Harlow et que des tours de la ville en car sont organisés. Le directeur du Service de logement s'occupe de conclure les locations des maisons et son personnel se met gracieusement à la disposition des nouveaux locataires, à toutes fins utiles. Mon service leur fournit tous les documents sur la ville; le bureau public de renseignements municipal a traité, l'an dernier, sept mille demandes d'informations. A tous les nouveaux habitants, il est

fourni un guide de la ville contenant tout ce qu'il faut savoir sur Harlow, ses services et sa vie sociale.

Les clubs, les sociétés et les églises s'occupent d'accueillir les nouveaux arrivés. Tout cela a fait que la ville a acquis une réputation d'endroit plaisant, où il est aisément de se faire des relations amicales et que très peu de gens ont envie de quitter.

### **Le développement de la vie sociale**

Dès le commencement des travaux de construction de chaque unité de voisinage, la corporation a créé un lieu de réunion sous la forme d'une petite salle de club, un local à l'usage collectif des locataires. Un ou deux membres de mon bureau sont à la disposition de ceux-ci pour les aider à constituer diverses organisations sociales; mais, une fois les premiers pas faits, toute responsabilité reposera sur les leaders privés.

Au cours des dernières années, le besoin d'intervention directe de la part de la corporation est allé en diminuant. Le développement communautaire progresse en général de lui-même grâce aux initiatives des leaders locaux.

Dans la plupart des nouvelles unités de voisinage, le premier mouvement consiste en la création d'une association de résidents, formée en vue de formuler les griefs, d'établir une liaison avec les autorités et de contribuer à résoudre les problèmes de première installation. Cette initiative, encouragée par la corporation, a fait émerger des dirigeants locaux valables, avec lesquels la corporation a pu établir des relations utiles. Dans la plupart des cas, ces premières collaborations se sont concrétisées en associations communautaires («Community Associations»).

Ensuite sont apparues des sociétés de jardinage et d'horticulture, car presque tout le monde a son jardin. La plupart des usines ont organisé des clubs sociaux avec équipe de football.

La première salle commune de réunion des locataires a fourni un local initial pour de multiples organisations et, pendant la première année, a servi de siège à une quarantaine de groupements; c'est d'ailleurs là que beaucoup d'entre eux ont pris naissance. Cela a préparé le terrain à la création du premier foyer communautaire et a conduit à l'épanouissement de différents groupements religieux, de syndicats, de clubs de ménagères et d'autres groupements féminins, de sociétés dramatiques et de clubs pour la jeunesse. Ensuite sont apparues les premières associations de parents et maîtres et un premier Foyer des jeunes fut ouvert dans les bâtiments d'une des écoles. Des initiatives commerciales vinrent compléter cet ensemble par l'installation des premiers cafés et d'une salle publique de bal. A mesure qu'augmentaient les ressources en locaux adéquats, grâce à la construction de salles de réunions, d'écoles et de locaux ecclésiastiques, les groupements sociaux se multipliaient.

C'est ainsi que naquit la vie sociale des premières unités de voisinage et que des précédents furent créés. De nouveaux dirigeants, sans préparation préalable, ont été trouvés et entraînés à leur tâche, acquérant ainsi l'expérience nécessaire. Beaucoup de ces organismes avaient été constitués dans les premiers temps à l'échelle de la petite unité de voisinage, mais certains d'entre eux se dévelop-

pèrent en fait au niveau de l'ensemble urbain tout entier et ils se sont mis en mesure d'installer leur quartier général au centre de la ville.

A l'époque, on ne se rendait pas suffisamment compte que ce foisonnement de groupements qui tous tendaient à recruter leurs membres parmi les mêmes sections de la communauté, devait amener des difficultés croissantes dans la recherche de dirigeants valables et de ressources financières. Il est probable que ce manque de cadres responsables nous handicapera encore assez longtemps. Dans une ville aussi jeune que Harlow, il y a très peu de retraités et de rentiers. Sans la forte proportion d'éléments professionnels de valeur, qui habitent déjà la ville, il serait complètement impossible de maintenir à leur niveau une grande partie des activités sociales actuelles. La majorité des maîtres qui enseignent dans les vingt nouvelles écoles habite dans la ville même et apporte une contribution impressionnante à la vie sociale de celle-ci. Sur ce chapitre, les villes nouvelles jouissent d'un grand avantage sur les quartiers d'habitations normaux que l'on trouve ailleurs; ces derniers, en effet, souffrent très vivement du manque de chefs et de dirigeants.

La dernière étape de l'organisation civique a été la fondation, à l'échelle de la ville dans son ensemble, d'institutions telles que le Citizens Advice Bureau (Bureau de conseil du citoyen), l'Association pour le bien-être des personnes âgées, le Conseil de service social, la Société des amis du théâtre, la Société de musique, et une Fédération centrale des sports pour le développement du stade municipal.

Il semble bien que la variété et la vigueur actuelles de la vie sociale à Harlow doivent beaucoup au fait que l'on s'est préoccupé de créer, en temps utile, c'est-à-dire dès l'origine, dans le premier noyau urbain des locaux à usage collectif, en particulier des salles communes pour les locataires et des centres sociaux pour réunions. Ces derniers sont administrés par des associations où sont représentés tant le pouvoir public que les organisations privées bénévoles, ainsi que des particuliers. Les salles de réunions, après les premières expériences au cours desquelles elles ont été administrées par des groupements de locataires, sont maintenant pour la plupart gérées par les associations sociales collectives. Celles-ci – la première d'entre elles en particulier – ont joué un rôle important dans la vie de la ville: mais leur travail a été entravé par le fait qu'une grande partie de leurs énergies a dû être consacrée à chercher des fonds pour l'entretien de leurs installations. La plus importante association compte sept cents membres, avec une soixantaine d'organismes bénévoles affiliés.

Ce problème financier préoccupe tous les organismes d'initiative privée et constituera l'une de nos plus grandes difficultés dans l'avenir. Bien des projets nouveaux escomptent l'aide financière des industriels de la corporation, ou du Conseil municipal. Bien que les «Development Corporations» ne soient pas très enclines à accorder des subventions, elles les ont tout de même concédées dans certains cas. Quelques industriels se sont montrés extrêmement généreux, tandis que d'autres se sont montrés beaucoup plus chiches qu'on ne l'avait espéré. Dans les dernières années, les organismes d'initiative privée se sont adressés aux autorités locales pour

obtenir de l'aide; celle-ci leur a été accordée en quantité croissante par le Conseil municipal de Harlow et par le Conseil du comté («County Council»). Ce processus est naturel et raisonnable, car ces conseils se composent des représentants élus par les habitants eux-mêmes et sont destinés à remplacer plus tard la «Development Corporation» dans ce domaine particulier.

Quand on se rappelle qu'il y a douze ans à peine Harlow était un bourg rural de quatre mille habitants n'ayant pour tout équipement social que celui d'un village, il apparaît que la croissance des organismes sociaux de caractère privé a été tout à fait extraordinaire. On n'a pas pu déterminer encore exactement dans quelle mesure les citoyens recourent aux avantages de cet équipement social, mais il semble bien en tout cas qu'ils en usent autant que les habitants de communautés plus anciennes. Peut-être cela peut-il surprendre quand on considère que la population de Harlow est presque entièrement composée de jeunes ménages avec des enfants en bas âge. C'est une ville «familiale» dont les habitants sont préoccupés surtout de leur foyer et dans laquelle bien des habitants se trouvent empêchés par leur jeune famille de prendre une part active à la vie sociale. Il est bien possible que toutes ces activités sociales aient fleuri faute de distractions extérieures offertes par le commerce; peut-être aussi à cause des loisirs plus grands dont on jouit dans une ville où la plupart des habitants n'ont qu'un très court trajet à faire pour gagner leur lieu de travail.

L'existence de tant d'organisations sociales, toutes prêtes à accueillir immédiatement les nouveaux arrivants, a contribué à donner à Harlow une réputation de ville plaisante et sympathique; il n'empêche qu'on lui reproche de manquer d'amusements «commerciaux». Ces critiques commencent à diminuer depuis que nous avons un nouveau cinéma et d'autres formes de distractions.

Les rangs des fidèles des différentes confessions se remplissent d'une façon satisfaisante. Dans les églises, vu la composition de la population, il n'est pas étonnant de voir force baptêmes et par contre très peu de mariages et de funérailles. La plupart des écoles du dimanche regorgent d'élèves. Abstraction faite de leur rôle propre, les églises ont largement contribué à la vie sociale de la ville en fournant des dirigeants capables à beaucoup d'organismes.

Pour résumer ce que nous a appris l'expérience de Harlow, je voudrais insister sur les points suivants:

1. Le développement d'une communauté ne saurait être laissé à l'initiative exclusive des autorités ou à celle des habitants. La coopération des deux éléments est essentielle.
2. Dès l'origine même du projet, il faut prévoir quelques constructions modestes pour servir de salles de réunions, de même que des terrains de jeux et des espaces ouverts. Des constructions plus raffinées et des services plus complets pourront suivre plus tard au fur et à mesure de la demande. Le principe de la responsabilité des dirigeants locaux, tant en matière de gestion administrative que financière, devrait être encouragé dès le début de l'organisation et à chaque étape de son développement: mais il faut se garder toutefois d'imposer à la jeune communauté un fardeau plus lourd qu'elle ne peut supporter.

(Suite à la page 17.)

## Morges se présente

17

L'exposition «Présence et perspectives de l'économie vaudoise» organisée l'an dernier à l'occasion du vingtième anniversaire des Groupements patronaux vaudois a permis aux visiteurs du Comptoir suisse de prendre conscience de l'importance économique de notre canton et des efforts entrepris de tous côtés pour développer son équipement.

Présentée par branche d'activité dans la partie consacrée à l'inventaire des forces existantes, la démonstration n'avait pas pour but de situer, par rapport à l'ensemble, le rôle joué par chacune des différentes régions du territoire vaudois. Cet autre aspect du problème méritait pourtant d'être abordé: il le sera cette année, toujours dans le cadre de la Foire de Lausanne, avec une première exposition régionale, intitulée «Présence de Morges»; l'expérience devra, en principe, être répétée en 1962 et en 1963.

Pourquoi Morges d'abord? Parce que les Morgiens ont tout simplement pris l'initiative de cette présentation et parce que Morges, aussi, est bien à l'image de l'économie vaudoise actuelle. Commune qui «marche» allégement vers les 10 000 habitants, Morges connaît en effet aujourd'hui un développement réjouissant qui n'est pas le seul fait du hasard; il est dû, pour une grande part, au dynamisme des milieux intéressés. Les industries sont nombreuses; plusieurs sont nouvelles. On y trouve la métallurgie, l'horlogerie, des fonderies, des ateliers mécaniques, des fabriques de produits alimentaires et, bien sûr, des exploitations viti-vinicoles. Le commerce est florissant; l'Arsenal reste très fréquenté; l'Ecole de Marcellin, l'agriculture et la viticulture d'autre part ne constituent pas - loin de là - des apports mineurs pour l'économie morgienne, tout comme le tourisme, en particulier grâce au cachet de la ville et de deux de ses attraits culturels: le Musée Forel et le Musée militaire.

L'exposition «Présence de Morges» suscite un vif intérêt dans la région. Les pouvoirs publics, les industriels et les commerçants morgiens mettent actuellement leurs efforts en commun pour que leur présentation, qui bénéficiera de l'appréciable affluence du Comptoir suisse, soit un succès et constitue un facteur important pour le développement de la cité et de la commune tout entière. C'est dans la halle 8 du Palais de Beaulieu, soit dans le corps du bâtiment principal, à l'entrée des grandes halles 6 et 7, que se tiendra l'exposition, laquelle occupera une surface de quelque 370 m<sup>2</sup>. Vingt-huit unités sont mises à la disposition des exposants qui se répartissent dans les secteurs suivants: Industrie légère, artisanat - Mécanique de pré-

cision - Société industrielle et commerciale, commerce - Viticulture, industrie alimentaire - Construction, génie civil - Industrie lourde, machines, véhicules - Commune de Morges.

Par sa participation au prochain Comptoir suisse, Morges n'affirmera pas seulement sa présence, mais aussi et surtout sa volonté de maintenir dans l'avenir cette présence et, par là même, sa contribution au développement du canton.

GPV.

## La participation des familles à l'organisation des communautés

(Suite de la page 9.)

3. Les autorités peuvent aider beaucoup en «amorçant la pompe» au moyen de subventions et en fournissant des conseils de spécialistes; cela jusqu'au moment où les ressources locales, tant en moyens financiers qu'en compétence administrative, s'avéreront suffisantes.

4. Il est bon qu'une autorité unique soit responsable, en fin de compte, pour l'ensemble du développement social de la communauté. Il y a de bonnes raisons pour que des agents spécialisés soient formés aux fins d'apporter leur concours à ce travail, comme cela se fait dans les nouvelles villes britanniques.

5. Il est extrêmement difficile de promouvoir la vie en communauté dans un quartier dont tous les habitants ressortissent à une même classe sociale. Une population mixte trouvera au contraire plus aisément ses propres leaders.

6. Vu l'importance capitale que représente aujourd'hui l'industrie, il faut faire tout l'effort possible pour l'intéresser et l'intégrer à la vie de la communauté.

La tâche de créer tout le dispositif social d'une ville en très peu de temps et en partant de presque rien constitue un défi formidable posé aux autorités et à leurs administrés. Je suis convaincu que là où les autorités responsables de l'entreprise abordent le problème avec une compréhension imaginative et, bienveillante et encouragent leurs administrés en secondeant leurs efforts, ceux-ci seront prêts à relever le défi et, ensemble, réussiront par leurs efforts à créer une communauté viable, vigoureuse et prospère.

Union internationale des organismes familiaux  
Commission du logement  
7<sup>e</sup> session - Coventry, 4-7 mai 1961.